



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-1541-3	Numéro de version:	1.01
Date de révision:	02/06/2014	Annule et remplace la version du :	10/04/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (10/04/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Boîte géante

Numéros d'identification de produit

70-2011-4182-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

33-0045-6, 33-0041-5

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-4182-0

Non réglementé pour le transport

ETIQUETTE DU KIT

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

En tête de page: désignation commerciale du produit - L'information a été modifiée.

Section 1: Issue initiale - L'information a été modifiée.



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-0045-6	Numéro de version:	1.02
Date de révision:	02/06/2014	Annule et remplace la version du :	26/05/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (10/04/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Catalyseur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce matériel est exempt de classification de danger conformément au Règlement (EC) N° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Syénite de néphéline	37244-96-5		60 - 70	
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		20 - 30	
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9		1 - 15	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		1 - 10	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1.Description des premiers secours:****Inhalation:**

Aucun premier secours n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Aspirer ou balayer. ATTENTION: un aspirateur peut être une source d'ignition et provoquer des gaz, vapeurs, poussières inflammables dans la zone souillée, pouvant brûler ou exploser. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact . La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

aucun gant de protection n'est requis Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte blanche. Légère odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,5 - 1,7 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,5 g/cm ³ - 1,7 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	<i>Non applicable.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Non applicable.</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	<i>Non applicable.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

3MT™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Catalyseur

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé 2 000 - 5 000 mg/kg
Syénite de néphéline	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Syénite de néphéline	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Syénite de néphéline		Aucune irritation significative
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Syénite de néphéline		Moyennement irritant
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Catalyseur

			ms		d'exposition
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Syénite de néphéline	37244-96-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Catalyseur

Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
--	------------	--	---	--	--	--

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas de donnée de test disponible

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Syénite de néphéline	37244-96-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de donnée de test disponible

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Syénite de néphéline	37244-96-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non règlementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

Tableau des maladies professionnelles

25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raison de la révision:

Raisons de la révision

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-0041-5	Numéro de version:	1.01
Date de révision:	02/06/2014	Annule et remplace la version du :	09/04/2014

Numéro de version Transport: 1.00 (09/04/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce matériel est exempt de classification de danger conformément au Règlement (EC) N° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Quart traité au silane.	Aucun		40 - 60	
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9		10 - 30	
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		10 - 20	
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	EINECS 272-489-0	10 - 20	
Fluide siliconé	68037-59-2		1 - 10	Xn:R20 (Auto classées) Tox. aigüe 4, H332 (Auto classées)
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		1 - 10	
Cristobalite	14464-46-1	EINECS 238-455-4	1 - 10	Xn:R48/20 (Auto classées) STOT RE 1, H372 (Auto classées)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	EINECS 215-691-6	< 5	
Oxyde de disodium	1313-59-3	EINECS 215-208-9	< 2	T:R25 (Auto classées) Tox. aigue 3, H301 (Auto classées)
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0		< 0,05	Xn:R22; Xi:R36; R43 (Auto classées) Tox. aigüe 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1.Description des premiers secours:****Inhalation:**

Aucun premier secours n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Aspirer ou balayer. ATTENTION: un aspirateur peut être une source d'ignition et provoquer des gaz, vapeurs, poussières inflammables dans la zone souillée, pouvant brûler ou exploser. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	VLEPs France	VME (8 heures): 10 mg/m ³	
Cristobalite	14464-46-1	VLEPs France	VME (fraction respirable) (8 heures) : 0.05 mg/m ³	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

/
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

aucun gant de protection n'est requis. Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique:	Pâte
Apparence/odeur:	Odeur de menthe, pâte rose
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>

Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,5 - 1,7 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,5 g/cm ³ - 1,7 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	<i>Non applicable.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Non applicable.</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	<i>Non applicable.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Dermale	Lapin	LD50 > 15 440 mg/kg
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Ingestion	Rat	LD50 > 15 440 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Fluide siliconé	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Fluide siliconé	Inhalation -	Rat	LC50 4,2 mg/l

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

	Poussières/ Brouillards (4 heures)		
Fluide siliconé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cristobalite	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cristobalite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion		LD50 estimé à 50 - 300 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Ingestion	Rat	LD50 1 240 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Lapin	Aucune irritation significative
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Cristobalite		Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Di- méthyl, siloxanes et silicones	Lapin	Aucune irritation significative
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	Lapin	Moyennement irritant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Données in Vitro	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Homme et animal	Non sensibilisant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène
Cristobalite	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

		classification.
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cristobalite	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-carcinogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Cristobalite	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Cristobalite	14464-46-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Fluide siliconé	68037-59-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var.	68917-18-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

piperascens, Labiée						
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde de disodium	1313-59-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas de donnée de test disponible

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxa ne et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de donnée de test disponible

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Fluide siliconé	68037-59-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huiles, menthe, Mentha arvensis piperascensis, var. piperascens, Labiée	68917-18-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne	68083-19-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cristobalite	14464-46-1	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPRINT™ 4 PRELIMINARY PENTA™ Base

		insuffisantes pour la classification				
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Di- méthyl, siloxanes et silicones	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Cristobalite

Numéro CAS

14464-46-1

Classification

Grp. 1: Carcinogène

Réglementation

Centre International de

pour l'homme

Recherche sur le
Cancer (CIRC)**Statut global inventaires.**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

Tableau des maladies professionnelles

25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Liste pertinente des phrases de risque

R20 Nocif par inhalation.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R25 Toxique en cas d'ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

16. Phrases de risques - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 13 : information codes déchets UE - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 15 : réglementation stocks - L'information a été modifiée.
Section 1: Issue initiale - L'information a été modifiée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 10.1: Réactivité (Information) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr